

**Question écrite de MM. Roman Juon et Sami Kanaan, du 13 octobre 1999:
«Démocratie de quartier: où en sommes-nous?»**

Le Conseil administratif est en possession d'un volumineux dossier sur la démocratie de quartier, suite aux assises sur la démocratie de quartier en 1992 et au forum de 1997.

Lors de la récente journée d'étude sur les aménagements de la couverture des voies CFF de Saint-Jean, il est apparu que les questions concernant la démocratie de quartier sont loin d'être au point, en particulier les questions ayant trait à la légitimité de la représentativité des associations et des citoyens.

Le Conseil administratif ne pourrait-il pas créer une commission de réflexion sur ces questions de démocratie de quartier, avec pour mission d'établir un rapport sur ce sujet avec des modalités de fonctionnement?